

## Démarche pour un rapprochement effectif des comités régionaux de cyclisme de Franche-Comté et de Bourgogne

### **Pourquoi?**

Réforme du Parcours d'excellence sportif (PES) par la FFC et le Ministère  
Perspective de réduction des aides publiques en cours  
Objectif de réduction de nos charges courantes afin de protéger et maximiser notre politique sportive  
Effectif de licenciés voisin ( entre 3200 et 3500 ) et insuffisant pour certaines catégories et disciplines, engendrant un phénomène de taille critique  
Total de licenciés de l'ordre de 7000 permettant une visibilité nationale et des actions cohérentes  
Expérience des équipes féminines réussie  
Des complémentarités évidentes ( VTT, piste, féminines, contre la montre,...)  
Reconnu au projet de mandat 2013-2014 de la Franche-Comté et processus de DLA en Bourgogne  
Soutien fédéral

### **Comment?**

Pas de fusion des comités régionaux  
Création d'une communauté des deux comités (CCBFC), avec son siège à Besançon.  
Mise en commun de plusieurs compétences au sein de cette nouvelle structure associative  
Quelques propositions:

#### 1- secteur administratif

Coopération entre les salariés, échange de bonnes pratiques, complémentarité d'activités à distance, ...

#### 2- secteur comptable

Activité complète pour les 2 comités réalisée par la structure à Besançon

#### 3- secteur sportif ( à titre d'exemple)

Élaboration d'un calendrier coordonné

Formation des arbitres et désignations

Séminaire de l'ETR

Développement du VTT

Sélection pour épreuves nationales ( féminines, espoirs, ...à définir)

Mutualisation des moyens techniques et matériels

Pôle espoir Inter régional prévu au PES

Formations aux métiers du sport.

## **Quelle démarche?**

Création d'un groupe de travail paritaire et issu des 2 comités directeurs

Objectif: proposition concrète de ce groupe pour fin mars 2014.

Réunion des 2 comités directeurs début avril pour se prononcer sur le projet

Si non, arrêt du processus

Si oui, poursuite du processus

Rédaction de statuts de la CCBFC par le groupe de travail

Examen des modalités de fonctionnement et compétences ( mises en commun) de cette structure

Reconnaissance de l'entité par la FFC

Démarche auprès des Conseils Régionaux B et FC

Réunion des 2 AG des clubs ( réunion extraordinaire) en juin

Création de la structure et formalités durant l'été 2014.

Préfiguration rentrée 2014.

Fonctionnement effectif au 1/11/2014, date de début de l'exercice comptable.

Proposition établie par Gilles Da Costa suite à la rencontre entre Présidents du 7/12/2013 à Besançon